



# Une nouvelle formation à l'université Clermont-Auvergne

## Le DUT statistiques et informatique décisionnelle, option cybersécurité

*Un DUT Statistiques et Informatique Décisionnelle (STID), option cybersécurité doit ouvrir ses portes à la rentrée 2019 à l'IUT d'Aurillac. Une formation de pointe, innovante et prisée, en partenariat avec le Forum International de la Cybersécurité et parrainé par l'ex-patron du RAID qui formera jusqu'à 100 techniciens en deux ans.*

### Des professionnels à former pour de nouveaux besoins.

Cette formation est proposée dans 14 villes françaises dont les plus proches sont Lyon, Carcassonne ou Avignon, mais seule Aurillac propose l'option cybersécurité. Ce sont ainsi un peu plus d'une cinquantaine d'étudiants par promotion qui sont attendus pour ce nouveau cursus. Dans un environnement numérique de plus en plus affirmé, il faut former des professionnels aptes à gérer des bases de données et à s'inscrire comme « chargé d'études statistiques » (CES) et « développeur statistique » (DS), ainsi qu'en tant que « data-manager » (DM) et « chargé d'étude décisionnelle ».

**Sécuriser et protéger des données.** En outre, le DUT STID orienté cybersécurité, seule formation post-bac sur le plan na-

tional en matière de protection des données informatiques et plus généralement numériques, répond à une demande de plus en plus croissante de sécurisation des particuliers, des entreprises et des collectivités publiques. En effet, le marché de la sécurité se décompose en deux grandes fonctions : d'une part, des missions de sécurité des biens et des personnes, et d'autre part, celles en plein essor, directement liées aux systèmes de surveillance et de détection des cyberattaques. Ces dernières activités utilisant des matériels à fortes composantes technologiques et informatiques sont en hausse constante.

### Connaissances et savoir-faire mis à jour.

Dans le cadre de ce nouveau diplôme de DUT STID, en complément du programme pédagogique national, seront traités des sujets tels que l'intelligence économique, l'audit de sûreté, la prévention situationnelle, la protection mécanique et électronique, l'économie temporelle, la méthodologie de la lutte contre la cybercriminalité, l'espionnage économique, la délinquance astucieuse, le dark web, la violation des secrets de fabrication, l'ingérence économique, la manipulation des données à



caractère sensible, la vidéo-protection, le traitement judiciaire de la cybercriminalité ainsi que les outils de protection des cyberattaques au sein des entreprises qui sont de plus en plus exposées à ces nouvelles formes de criminalité.

### Organisation de la formation.

Les études se déroulent sur deux ans à temps plein, découpés en quatre semestres comportant chacun deux unités d'enseignement (UE) qui comportent différents modules. Les programmes, horaires et coefficients sont fixés par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur après avis de la commission pédagogique nationale.

La durée des enseignements, dispensés sous forme de cours,

travaux dirigés et travaux pratiques, est de 1.620 heures réparties sur 60 semaines (32 semaines et 880 heures en 1<sup>re</sup> année, 28 semaines et 740 heures en 2<sup>e</sup> année). La deuxième année est possible en alternance entreprise/formation. A cette formation dirigée s'ajoutent 300 heures de travaux personnels encadrés réparties sur deux ans et 10 semaines au minimum de stage en entreprise.

### EN SAVOIR PLUS

Retrouvez l'intégralité des contenus et modalités d'inscription de cette formation sur :

**uca.fr**  
**parcoursup.fr**